RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 23986
Numéro SIREN : 814 789 632
Nom ou dénomination : ABERDONIA PROPERTIES

Ce dépôt a été enregistré le 15/10/2021 sous le numéro de dépôt 130163

ABERDONIA PROPERTIES

Société professionnelle de placement à prépondérance immobilière à capital variable
sous forme de société par actions simplifiée
Siège social : 35, Boulevard des Capucines - 75002 PARIS
RCS PARIS 814 789 632
(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRISES PAR ACTE SOUS SIGNATURE PRIVEE
EN DATE DU 1 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Le premier octobre,

Les membres du Conseil d'administration de la Société ont adopté les présentes décisions, conformément aux stipulations de l'article 16.4 des statuts, portant sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation de nommer Monsieur Navid FATHOLLAHHZADEH en remplacement de Madame Paulina DENIS de ses fonctions de dirigeant au niveau des filiales directes et indirectes de la Société ;
- Autorisation de transférer le siège social des filiales directes et indirectes de la Société et modifications corrélatives des statuts ;
- Pouvoir pour formalités.

Par conséquent, les décisions suivantes ont été adoptées par le Conseil d'administration :

PREMIERE DECISION - AUTORISATION DE NOMMER MONSIEUR NAVID FATHOLLAHHZADEH EN REMPLACEMENT DE MADAME PAULINA DENIS DE SES FONCTIONS DE DIRIGEANT AU NIVEAU DES FILIALES DIRECTES ET INDIRECTES DE LA SOCIETE

Le Conseil d'administration, prend acte de la démission de Madame Paulina DENIS de ses fonctions de dirigeant à compter de ce jour au niveau des filiales directes et indirectes de la Société et autorise conformément à l'article 16.6 des statuts de la Société de nommer un nouveau dirigeant, à savoir Monsieur Navid FATHOLLAHHZADEH.

DEUXIEME DECISION – AUTORISATION DE TRANSFERER LE SIEGE SOCIAL DES FILIALES DIRECTES ET INDIRECTES DE LA SOCIETE ET MODIFICATIONS CORRELATIVES DES STATUTS

Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du projet de transfert du siège social des filiales directes et indirectes de la Société du 92, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-Sur-Seine France au c/o Primexis, Tour Pacific, 11-13, Cours Valmy - 92977 Paris La Défense, avec effet à compter du 1er octobre 2021 autorise ledit transfert et les modifications corrélatives des statuts y afférentes.

TROISIEME DECISION - POUVOIRS POUR FORMALITES

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou extraits du présent procès-verbal ainsi qu'à la société Legalvisio Pro, 15 rue de Milan – 75009 PARIS, pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les administrateurs de la Société.

DocuSigned by:
0482102E312E46B...

Abed KHALDI
Président du Conseil d'Administration

DocuSigned by:
Navid Fathollahzadeh
23762AF3637F4DA...

Navid FATHOLLAHHZADEH
Administrateur
« Bon pour acceptation des fonctions »

DocuSigned by:
931417E6FA5C4CC...

Paulina DENIS
Administrateur

ABERDONIA PROPERTIES
Société professionnelle de placement à prépondérance immobilière à capital variable
sous forme de société par actions simplifiée
Siège social : 35, Boulevard des Capucines - 75002 PARIS
RCS PARIS 814 789 632
(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
PRISES PAR ACTE SOUS SIGNATURE PRIVEE
EN DATE DU 1 OCTOBRE 2021

L'an deux-mille vingt-et-un, le premier octobre,

La société Aberdonia France Two S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est situé à LUXEMBOURG (L2453) – 2-4, Rue Eugène Ruppert, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LUXEMBOURG sous le numéro B201387 (l'« Associé Unique »), représentée par la société Mileway DirectorCo S.A., elle-même représentée par Cyril SERALINE,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- La lettre de démission de Madame Paulina DENIS membre du Conseil d'administration ;
- Le texte des projets de décisions ;
- Un exemplaire des statuts de la Société.

A pris les décisions, conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts de la Société, portant sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission de Madame Paulina DENIS de son mandat d'administrateur et nomination d'un nouveau membre en remplacement ;
- Pouvoirs pour formalités.

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux comptes de la Société, a été informée de la prise des présentes décisions.

PREMIERE DECISION – CONSTATATION DE LA DEMISSION DE MADAME PAULINA DENIS DE SON MANDAT D'ADMINISTRATEUR ET NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE EN REMPLACEMENT

L'Associé Unique, constate la démission de Madame Paulina DENIS de son mandat d'administrateur et la remercie pour l'exercice de son mandat. Il nomme à compter de ce jour en qualité de membre du Conseil d'administration, et ce pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'aux décisions de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Monsieur Navid FATHOLLAHHZADEH
Né le 14 Janvier 1989 à METZ
De nationalité française
Demeurant 24 Rue des Fauvettes- 57070 SAINT-JULIEN-LES-METZ

Monsieur Navid FATHOLLAHHZADEH a déclaré par avance accepter ces fonctions et n'exercer aucune fonction ni être frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire de les exercer.

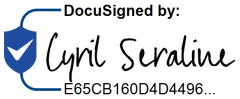
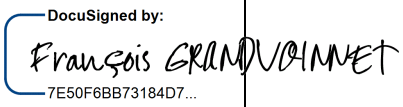
Il disposera des pouvoirs prévus à l'article 16.6 des statuts de la Société. Il ne sera pas rémunéré pour l'exercice de ses fonctions mais aura droit, sur justification, au remboursement de ses frais de déplacement exposés dans l'intérêt de la Société.

DEUXIEME DECISION – POUVOIRS POUR FORMALITES

L'Associé Unique donne tous pouvoirs à la société Legalvisio Pro, 15 rue de Milan – 75009 PARIS ainsi qu'au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il conviendra d'effectuer.

***

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et l'Associé unique.

L'ASSOCIE UNIQUE **ABERDONIA FRANCE TWO S.à r.l.** **Représentée par Mileway DirectorCo S.A.** **Représentée par Cyril SERALINE**	**LE PRESIDENT** **Edmond de Rothschild** **REIM (France)**
Cyril SERALINE 	François GRANDVOINNET 

Madame Paulina DENIS
2-4 Rue Eugène Ruppert
L-2543 LUXEMBOURG

ABERDONIA PROPERTIES
35, Boulevard des Capucines
75002 PARIS
France

Le 1 octobre 2021

Objet : Démission de mes fonctions d'Administrateur de la société ABERDONIA PROPERTIES

Messieurs,

Je vous informe par la présente de ma démission de mes fonctions d'Administrateur de la société ABERDONIA PROPERTIES, société de placement à prépondérance immobilière à capital variable sous la forme de SAS, dont le siège social est situé à PARIS (75002) - 35, Boulevard des Capucines, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 814 789 632 et ce à compter de ce jour.

Je reconnais que la société ABERDONIA PROPERTIES ne m'est redevable d'aucune somme au titre de mes fonctions d'Administrateur et je vous prie de bien vouloir me donner quitus pour ma gestion.

Enfin, je vous remercie de procéder aux formalités et faire le nécessaire afin que l'Associé prenne acte de cette démission.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

DocuSigned by:
931417E6FA5C4CC...

Madame Paulina DENIS